VOTEZ REFORMATEUR

C'EST VOTRE SEULE CHANCE :

- **d'obtenir le changement dans le calme**
- **de battre le député sortant communiste**

Les candidats REFORMATEURS

candidat



André ROUSSEAU

suppléant



Guy COMMARE

ont fait déjà leurs preuves :

• ANDRE ROUSSEAU, tête de liste « Nanterre... Demain » aux élections municipales du 14 mars 1971, a obtenu **5 140 voix** et devancé la liste de l'ex-majorité de **1 730 voix ;** il est actuellement administrateur de l'office d'H.L.M. de Nanterre dont il a été le président en 1971-1972.

• Depuis des années, dans les domaines de l'enseignement, du logement, de la santé, ANDRE ROUSSEAU et le docteur GUY COMMARE à Suresnes se sont dévoués pour les Nanterriens et les Suresnois.

• Ils défendront au plan local les **expropriés, l'emploi des travailleurs et l'environnement de Nanterre-Suresnes contre les voies rapides.**

• Ils vous présentent un programme constructif et réalisable sans impôts nouveaux grâce à des choix différents de ceux du pouvoir actuel.

LE PROGRAMME **RÉFORMATEUR**

1. LA SECURITE DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS

- doublement de l'allocation vieillesse ;
- S.M.I.C. à 1 000 F ;
- garantie de l'emploi ;
- égalité réelle des salaires des femmes et des hommes ;
- relèvement de l'allocation de salaire unique ;
- formation active pour les jeunes ;
- salaire fiscal des commerçants, artisans, travailleurs indépendants ;
- indemnisation équitable des rapatriés ;
- même justice pour tous et fin des scandales.

2. AFFECTATION DE L'ARGENT DES FRANÇAIS NON AU PRESTIGE MAIS A LEURS BESOINS

- arrêt de la spéculation sur les terrains ;
- 600 000 logements par an ;
- relèvement de l'allocation logement ;
- doublement des écoles maternelles en 5 ans ;
- construction de crèches, garderies, centres de loisirs ;
- des moyens de communication modernes.

3. LA LIBERTE D'ENTREPRENDRE

- moralisation de la concurrence ;
- primauté de l'intérêt général sur les intérêts privés ;
- association des travailleurs, des cadres et des syndicats aux grandes décisions de l'entreprise ;
- réforme du droit de licenciement ;
- défense des consommateurs et freinage de la hausse des prix.

4. LA JUSTICE FISCALE

- relèvement de l'abattement à la base des salariés ;
- T.V.A. à deux taux remboursée aux communes pour leurs équipements ;
- réforme de la patente ;
- imposition des sociétés sur leur richesse réelle ;
- exonération totale des petits héritages.

5. LA SAUVEGARDE DES LIBERTES INDIVIDUELLES

6. LE DEVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITE REGIONALE ET EURO-PEENNE

7. LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SI VOUS APPROUVEZ
LE PROGRAMME REFORMATEUR

VOTEZ André ROUSSEAU

et Guy COMMARE

vu le candidat

STÉ IMP. NOUVELLE BONHOMME & Cie 204-40-11